

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

2018

Revue de Presse n°14 du 25 mai 2018

Actualités de l'Enseignement Supérieur	2
Actualités de l'Enseignement 1 ^{aire} & 2 ^{aire}	14
Communication ministérielle	16
Articles thématiques	17

AEFE-SORES

RP-SORES-2018-05-25

Actualités de l'Enseignement Supérieur

Actu | Parcoursup

«Parcoursup : l'heure de vérité», LE MONDE, publié le 22/05/2018.

http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/05/22/parcoursup-l-heure-de-verite_5302503_4401467.html

« Plusieurs centaines de milliers de candidats, 6 millions de vœux, une loi historique et une nouvelle procédure d'affectation dans l'enseignement supérieur. Mais aussi des contestations. Mardi 22 mai, à 18 heures, la plate-forme d'entrée dans l'enseignement supérieur, Parcoursup, donnera ses premières réponses aux lycéens et aux étudiants en réorientation. Cette date est aussi le baptême du feu pour la nouvelle procédure d'accès à l'enseignement supérieur incarnée par cette plate-forme, Parcoursup, qui remplace l'ancien système, Admission post-bac (APB).

Au total, ce sont 810 000 candidats qui se connecteront mardi à Parcoursup pour savoir s'ils ont reçu, ou non, une proposition d'admission correspondant à un ou à plusieurs de leurs vœux. Cela représente un chiffre record, bien supérieur aux 761 650 de 2017. La raison est, entre autres, l'arrivée dans les études supérieures des enfants du boom de l'an 2000, mais aussi une augmentation du nombre de jeunes choisissant de continuer leurs études dans le supérieur. Au total, ce sont un peu plus de 6 millions de vœux qui ont été enregistrés.

Les réponses qui commenceront à tomber mardi 22 mai sont le résultat d'une procédure inédite introduite par la loi orientation et réussite des étudiants (ORE), promulguée le 8 mars. Cette réforme de l'accès aux études supérieures, et plus particulièrement à l'université, repose sur deux piliers principaux. D'abord, l'instauration d'un examen des dossiers des candidats pour accéder aux licences universitaires, qui étaient jusqu'ici non sélectives. Mais aussi la mise en place de cette nouvelle plate-forme, Parcoursup, remplaçant Admission post-bac, qui présidait depuis plus de dix ans aux destinées des lycéens dans le supérieur. [...]

[...] A l'occasion de cette réforme, le choix a été fait de ne pas demander aux candidats de classer leurs vœux par ordre de préférence. Auparavant, ce classement permettait à l'algorithme d'APB de leur proposer automatiquement une seule formation, la plus haute possible. Dorénavant, ils recevront des réponses pour chacun de leurs vœux — « oui », « oui si », « en attente », et « non » pour les filières sélectives —, auxquelles ils devront à leur tour répondre dans un temps imparti pour libérer des places.

Un grand nombre de candidats devraient donc recevoir des réponses « en attente » mardi soir, les meilleurs d'entre eux monopolisant, au moins dans un premier temps, de nombreuses places. De la rapidité avec laquelle ils libéreront ces places dépendra l'efficacité de la procédure. De la capacité à donner une place dans l'enseignement supérieur à tous ceux qui le souhaitent, comme la ministre l'a souvent promis face aux contestations, dépendra l'acceptation de la réforme. Réponse d'ici à quelques semaines.»

«Parcoursup: "plus de la moitié" de réponse positive ce mardi soir», L'EXPRESS, publié le 22/05/2018.

https://www.lexpress.fr/education/parcoursup-plus-de-la-moitie-de-reponse-positive-ce-mardi-soir_2010429.html

« "Plus de la moitié" des 810.000 futurs bacheliers et étudiants en réorientation recevront dès mardi soir une réponse positive à leurs vœux d'inscription formulés sur la nouvelle plateforme universitaire Parcoursup, a affirmé le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer.

"Nous avons déjà une évaluation, même si ça va se préciser au fil de la journée", a indiqué Jean-Michel Blanquer sur RTL. "Nous savons que plus de la moitié des élèves auront une réponse positive dès aujourd'hui (...), ce soir à 18 heures", heure à laquelle les premiers résultats sont attendus.

"On a sur la plateforme plus d'un million de propositions qui seront faites ce soir et on a globalement la moitié des lycéens qui devraient, dès ce soir, avoir une ou plusieurs propositions", a de son côté expliqué Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, sur France Inter.

Les autres, ceux qui n'auront pas reçu de réponse positive à leurs vœux mardi soir, "sont en attente", a encore indiqué Frédérique Vidal. "Dès ce soir, les lycéens qui auront des propositions en accepteront certaines, en refuseront d'autres et donc libéreront des places", a-t-elle déclaré.»

Actu | Parcoursup (suite)

«Parcoursup : que faire si je suis sur liste d'attente ?», LE FIGARO, publié le 18/05/2018.

<http://etudiant.lefigaro.fr/article/parcoursup-que-faire-si-je-suis-sur-liste-d-attente- d1085fee-59da-11e8-a189-342692cadd97/>

« Dans les premiers jours, toutes les places seront donc accaparées par les candidats les mieux classés. Une multitude d'élèves vont donc se retrouver «en attente».

- Attendez quelques jours (ou semaines)

Tout d'abord: ne paniquez pas. Si vous êtes sur liste d'attente dans l'une ou plusieurs des formations que vous souhaitez intégrer, cela ne signifie pas que vous ne serez pas pris. «Les affectations se feront au fil de l'eau. Environ deux tiers des étudiants auront reçu au moins une proposition avant le bac, 80 % après le bac», explique le ministère de l'Enseignement supérieur.

Pour commencer, dès les premiers jours, beaucoup de places vont se libérer, lorsque les candidats qui ont été acceptés dans tous leurs vœux valideront leur choix. Si vous êtes en liste d'attente, vous verrez votre position sur la liste évoluer au fil des jours. Ainsi, vous pourrez vous faire une idée des chances que vous avez de rejoindre l'une des formations visées rapidement.

Puis, il y aura d'autres types de désistements. Beaucoup de jeunes inscrits sur Parcoursup ont également effectué des candidatures en dehors de la plateforme, dans des écoles de commerce ou les Instituts d'études politiques (IEP) par exemple. Nombre d'entre eux seront acceptés dans ces formations et libéreront également des places sur Parcoursup.

Enfin, après les résultats du baccalauréat, les élèves qui ne l'auront pas obtenu sortiront également de la procédure, ce qui pourrait également libérer quelques places.

- Faites appel à la commission d'accès à l'enseignement supérieur

Dans chaque académie, une commission d'accès à l'enseignement supérieur a été mise en place. Présidée par le recteur, elle aura pour objectif de trouver des formations aux candidats n'ayant encore été acceptés nulle part. Vous pourrez faire appel à cette commission si vous êtes encore sur liste d'attente dans tous vos vœux après les résultats du baccalauréat. [...]

- Inscrivez-vous en procédure complémentaire

L'inscription à la procédure complémentaire est également un autre moyen de poursuivre votre recherche de formation en attendant que des places se libèrent. Celle-ci ouvre le 26 juin. Elle est totalement indépendante de la phase d'admission normale. Vous pouvez donc vous y inscrire et candidater dans d'autres formations sans pour autant abandonner les vœux dans lesquels vous êtes «en attente».

«Parcoursup: Le ministère reconnaît quelques problèmes, les élèves enragent», HUFFINGTONPOST, publié le 23/05/2018.

https://www.huffingtonpost.fr/2018/05/22/parcoursup-le-ministere-reconnait-quelques-problemes-les-eleves-enragent_a_23441145/?ncid=fcbklnkfrhpmg0000001

« On était loin de débuts en fanfare. Ce mardi 22 mai, pour la première fois depuis la mort d'Admission Post-Bac (APB), c'est sur la nouvelle plateforme Parcoursup que les lycéens et les étudiants changeant de filière pouvaient commencer à recevoir des réponses quant aux vœux formulés pour leur avenir universitaire.

Sauf que de nombreux futurs étudiants ont été déçus en se connectant en fin d'après-midi. En effet, pour un très grand nombre d'entre eux, les mentions "en attente" se sont multipliées, les condamnant à patienter pendant encore plusieurs jours, jusqu'à ce que leurs camarades fassent des choix et leur libèrent des places.

Une situation dont s'est excusé, en partie, le ministère, évoquant notamment de très nombreuses connexions sur le site pour justifier les soucis rencontrés. Et d'ajouter que des "ajustements" avaient été faits à propos des listes d'attente et que dès le 23 mai au matin, de nouvelles propositions devraient apparaître chaque jour pour les élèves.»

Actu | Parcoursup (suite)

«Parcoursup : «Sept refus et trois "en attente", j'ai encore rien dit à mes parents»», LIBÉRATION, publié le 23/05/2018.

http://www.libération.fr/france/2018/05/23/parcoursup-sept-refus-et-trois-en-attente-j-ai-encore-rien-dit-a-mes-parents_1651958?xtor=rss-450

« Salem, 17 ans, en terminale ES au lycée Jean Dautet, à La Rochelle

«Sur dix vœux, j'ai sept refus et on m'a mis sur liste d'attente pour les trois autres vœux dans des universités. J'avais demandé des DUT d'informatique et de techniques de commercialisation. Et l'université, en droit et en informatique. Etre sur liste d'attente pour des facs, c'est quand même affolant. [...]

Je n'appréhendais pas vraiment l'arrivée des réponses, d'ailleurs je ne me suis pas précipité à 18 heures pour voir ce qu'il en était, puisque je m'étais dit que j'allais être accepté au moins dans une université sans difficulté. J'espérais même avoir une chance d'être sur liste d'attente pour les DUT, même si je ne suis pas prioritaire pour ces formations. Là, c'est un «non» catégorique. J'aurais aimé avoir un entretien au moins pour montrer ma motivation et qu'ils se basent sur autre chose que des notes et des appréciations.

Je n'ai pas encore annoncé la nouvelle à mes parents. Ils vont percevoir ça comme un échec scolaire et j'ai peur qu'ils soient déçus. On se projette dans le futur et quand on n'a rien, le retour à la réalité est plutôt désagréable. Je garde l'espoir de remonter dans la liste d'attente et d'être accepté dans une des universités. Beaucoup ont demandé des facs en roue de secours, donc des places vont se libérer, mais ça m'énerve de savoir que même si je suis accepté, c'est par défaut. [...]

Le plus angoissant est de se dire : "Si je n'ai rien à la fin de la semaine, qu'est-ce que je fais l'an prochain ?" Je sais qu'on peut avoir des réponses jusqu'en septembre, mais c'est angoissant. J'aimerais passer un été tranquille.»»

«Résultats de Parcoursup 2018 : près de la moitié des 812 000 candidats sans réponse positive», LE MONDE, publié le 23/05/2018.

https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/05/23/la-moitie-des-candidats-en-attente-sur-parcoursup_5302963_4401467.html

« Si ce n'est pas une surprise, le chiffre apparaît élevé : 419 000 candidats étaient sans proposition pour leur entrée dans l'enseignement supérieur, mardi 22 mai, à la publication des premiers résultats d'admission sur Parcoursup. Sur le réseau social Twitter, une avalanche de messages traduisait la déception de lycéens et étudiants en réorientation.

Plus de la moitié des 812 000 candidats ont découvert, en se connectant à partir de 18 heures, une réponse favorable de la part d'au moins l'une des formations auxquelles ils avaient postulé. Pour les autres, c'est donc l'attente.

Le nombre de candidats sans proposition dans l'enseignement supérieur est destiné à évoluer fortement dans les prochains jours. On ne cesse de le répéter du côté du ministère, cette date ne doit aucunement apparaître comme « fatidique » pour cette procédure mise en place pour la première fois cette année. Déjà mercredi 23 mai au matin, 436 500 candidats avaient reçu au moins une proposition, soit 17 500 personnes en plus. Pendant la nuit, plus de 63 000 candidats ont accepté une des propositions qui leur avaient été faites, et libéré environ 55 000 places. Le ministère espère que 350 000 places seront ainsi libérées dans les dix prochains jours.

La loi « orientation et réussite des étudiants », adoptée en mars, a changé les règles du jeu : la procédure est désormais « progressive » et « continue ». « Les lycéens qui auront des propositions en accepteront certaines, en refuseront d'autres et donc libéreront des places », a expliqué, mardi 22 mai, Mme Vidal sur France Inter. Au moins une réponse positive sera apportée aux deux tiers des candidats d'ici au début du baccalauréat, assure-t-on au ministère, et à 80 % en juillet.

Il n'empêche, la question reste sensible. En 2017, les 80 % de candidats ayant reçu au moins une proposition dans un cursus avaient été atteints dès la première phase de la procédure APB (Admission post bac), début juin. Difficile d'oublier l'émoi provoqué alors par ces 156 000 jeunes en attente, qui, avec le « scandale » du tirage au sort en licence, ont joué un rôle non négligeable dans la réforme menée tambour battant par le nouveau gouvernement, appliquant dès 2018 la promesse du candidat d'En marche ! d'instaurer des prérequis à l'entrée des universités.»

Actu | Parcoursup (suite)

«Parcoursup: à quelques heures du couperet, la bataille de la com fait rage», **LIBÉRATION**, publié le 22/05/2018.

http://www.liberation.fr/france/2018/05/22/parcoursup-a-quelques-heures-du-couperet-la-bataille-de-la-com-fait-rage_1651836?xtor=rss-450

«Les premiers résultats des vœux d'affectation seront connus ce mardi à 18 heures. Un numéro vert, une plateforme «SOS Parcoursup», des étudiants «éclaireurs» pour répondre aux lycéens angoissés... Le gouvernement et la Fage, qui soutient la réforme, sortent le grand jeu pour «rassurer».

Le ministère a mis le paquet pour rassurer. Les classiques: numéro vert 0800 400 070, du lundi au vendredi de 10 heures à 16 heures. «Les psychologues de l'Éducation nationale (conseillers d'orientation) et les experts de Parcoursup répondent à toutes les questions sur Parcoursup via la rubrique "contact" du site.» Il y a aussi ce dispositif «Inspire», vanté dans le dossier de presse du ministère, comme s'il s'agissait d'un dispositif gouvernemental. Il s'agit en réalité d'une association «labellisée» par le ministère, expliquant mettre à disposition 15 000 étudiants bénévoles, appelés les «éclaireurs», pour répondre aux questions des lycéens.

De son côté, la Fage, premier syndicat étudiant et soutenant cette réforme depuis le départ, a dégainé de bon matin une plateforme internet pimpante: «SOS Parcoursup». Avec une «foire aux questions» et un formulaire en ligne pour demander de l'aide. «Tout le bureau national de la Fage est sur le pont, nous sommes une quinzaine mobilisés, explique la Fage. Et si besoin, on fera jouer nos réseaux pour débloquer les situations au niveau des rectorats par exemple.»

Dans le camp adverse, le syndicat enseignant Sud lance aussi son formulaire en ligne. A l'adresse des profs de classes de terminale cette fois, pour recenser pour chaque classe combien d'élèves ont obtenu au moins une réponse positive... Et ainsi contrer la machine à communication du gouvernement. «Nul ne doute que le gouvernement a déjà préparé une communication bien rodée sur le sujet et les éléments de langage sont déjà diffusés dans les académies, écrivent ils dans leur communiqué. Ils ne suffiront pas à masquer le fait que l'immense majorité des futurs bacheliers n'auront pas de réponse positive au soir du 22 mai.»

«Gilles Roussel : « Les lycéens placés en attente sur Parcoursup ne doivent pas paniquer » », **LES ÉCHOS**, publié le 22/05/2018.

<https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/0301705574441-gilles-roussel-les-lyceens-places-en-attente-sur-parcoursup-ne-doivent-pas-paniquer-2177645.php>

«A la tête de la Conférence des présidents d'université (CPU), Gilles Roussel dédramatise les premiers résultats ce mardi de Parcoursup. Mais il déplore le manque de places créées pour la rentrée par le gouvernement et l'insuffisance de financement.

- L'ampleur du nombre de candidats placés « en attente » dans Parcoursup [...] vous a-t-elle surpris ?

Je ne suis pas étonné qu'en début de processus, on atteigne ce niveau-là. C'est même plutôt mieux que ce que j'imaginai ! Ce qui est important maintenant, c'est que les candidats qui ont plusieurs « oui » choisissent et libèrent des places pour les autres : il faut de la solidarité.

- Frédérique Vidal a promis 22.000 nouvelles places : 19.000 ont été créées. Cela sera-t-il suffisant ?

C'est ce qu'a considéré le gouvernement. C'est la vraie question pour savoir si tout élève aura une place dans l'enseignement supérieur. De notre côté, nous avons estimé qu'il fallait créer au moins 30.000 à 40.000 places. Par ailleurs, les places qui ont été créées ont été financées en deçà de ce qu'elles coûtent réellement - elles ont été calculées au coût marginal, et non au coût complet. Si, in fine, on a besoin de quelques milliers de places supplémentaires, on pourra pousser les murs. Mais ce ne sera pas faisable s'il en faut 50.000 de plus.

- Le « surbooking » qu'ont pratiqué certaines universités peut-il les conduire à avoir finalement plus de candidats que de places ?

Globalement, le risque est mesuré. Elles l'ont fait de plusieurs façons. Soit elles ont pratiqué le « surbooking » au premier appel, c'est-à-dire sur les 200 ou 300 premiers candidats, en considérant que tous les candidats n'accepteraient pas la formation demandée. Soit elles ont prévu de revoir le « surbooking » toutes les semaines. Soit elles ont accepté tous les candidats sans faire de classement et celles qui l'ont fait n'ont pas pris de risque : ce sont des filières qui ne sont pas en tension ou des territoires où l'offre est supérieure à la demande. Cela explique que les lycéens placés « en attente » ne doivent pas paniquer. Les universités ont été prudentes et n'ont pas appelé tous les candidats. [...] »

Actu | Parcoursup (suite)

«Parcoursup : le gouvernement a publié l'algorithme», LE FIGARO, publié le 21/05/2018.

http://etudiant.lefigaro.fr/article/parcoursup-le-gouvernement-publie-l-algorithme-a-la-veille-des-premieres-reponses_78423746-5d03-11e8-a07a-5c4593c42936/

« Le gouvernement a publié lundi les détails de l'algorithme au cœur de la plateforme d'orientation universitaire Parcoursup, à la veille des premières réponses qu'elle doit délivrer aux quelque 810.000 futurs bacheliers et étudiants en réorientation.

Cette communication intervient après des inquiétudes sur l'opacité de ce nouveau système d'orientation, au cœur d'une loi qui a suscité contestations et blocages d'universités. Parcoursup a succédé au très critiqué système d'Admission Post Bac (APB).

«A la différence d'APB, dont les règles de fonctionnement n'avaient jamais été explicitées publiquement, les règles qui régissent Parcoursup ont été clairement fixées par la loi et par les décrets et arrêtés d'application», indiquent dans un communiqué commun le ministère de l'Enseignement supérieur et le secrétariat d'Etat en charge du Numérique.»

«"La publication de l'algorithme de Parcoursup n'a aucun intérêt... C'est un acte politique"», EDUCPROS, publié le 22/05/2018.

<https://www.letudiant.fr/educpros/actualite/publication-algorithme-parcoursup-aucun-interet.html>

« Il y a eu pas mal de critiques sur les réseaux sociaux concernant la qualité du code, mais je le trouve assez clair. Le document d'accompagnement explique concrètement son fonctionnement. Ce qui a retenu mon attention, c'est que les éléments d'examen des vœux seront modifiés pour y intégrer les quotas de boursiers et de candidats hors académie.

[L'algorithme] de Parcoursup ne procède à aucune affectation alors que celui d'APB prenait en compte la hiérarchie des vœux des lycéens pour leur donner satisfaction. Dans le cas de Parcoursup, on regarde seulement pour quel étudiant débloquer une place encore en attente.

À 18 heures aujourd'hui, sur une filière de 100 places qui classe 800 candidats, les 100 premiers de la liste recevront un "oui", les 700 autres seront mis "en attente". Au fur et à mesure que les élèves ayant obtenu un "oui" confirmeront ou infirmeront leur choix, cela libérera des places dans la liste d'attente. Le 101e recevra un "oui", puis le 102e, etc.

Les formations peu demandées peuvent également pratiquer le surbooking, en faisant venir 120 candidats au lieu de 100 pour éviter de se retrouver avec des places vacantes à la rentrée. Les universités qui utilisent ce système palliatif prennent le risque de devoir accueillir les candidats ainsi appelés. Il y aura forcément des formations qui vont se retrouver avec 300 candidats pour 100 places. C'est impossible à éviter. Et nous ne savons pas comment les lycéens réagiront!

Ce qui va être intéressant maintenant, c'est de voir comment ces 400.000 élèves en attente vont réagir. Je crains que pour certains, ce ne soit la panique et qu'ils répondent favorablement à la première réponse positive sans se donner un délai raisonnable de réflexion.

Dans les formations très demandées, il y aura des listes d'attente monstrueuses. Par dépit, un élève moyen pourrait faire le choix d'aller dans une formation moins attractive qui lui aura répondu reçu beaucoup plus rapidement, alors qu'il aurait eu ses chances en patientant plus longtemps.

Il n'y a aucun intérêt à publier cet algorithme. C'est une manière de dire, politiquement, que l'on donne les clés pour comprendre le fonctionnement du système. Mais ce sont les algorithmes locaux, qui, eux, ne seront pas publiés, qui pourraient permettre d'y voir plus clair sur la procédure.

Les algorithmes locaux ne sont pas publiés, mais les élèves qui en feront la demande pourront avoir accès aux critères et modalités d'examen de leurs candidatures... Ce qui est sûr c'est que si les formations jouent la transparence, il y aura des surprises et des recours des étudiants. Le ministère a mis entre les mains des commissions un outil d'aide à la décision potentiellement explosif. Si certaines formations disent avoir éliminé tous les candidats avec moins de 12 ou mis un "oui, si" à tous les lycéens avec tel type de bac... Ce sont des exemples de traitements automatisés, potentiellement contraires à la loi!

D'autres critères posent des problèmes éthiques, comme la prise en compte du lycée d'origine... Il n'y a pas de bonnes solutions au problème du tri des lycéens. Quelles que soient les décisions prises, elles seront critiquables par ceux qui en subissent les conséquences.»

Actu | Parcoursup (suite)

«Parcoursup : un ingénieur a décrypté pour nous les dessous de cet algorithme, et c'est loin d'être la panacée», LCI, publié le 23/05/2018.

<https://www.lci.fr/france/parcoursup-resultats-un-ingenieur-a-decrypte-pour-nous-les-dessous-de-cet-algorithme-et-c-est-loin-d-etre-la-panacee-2088103.html>

« Elle devait faire oublier les couacs d'APB (Admission Post-Bac), mais dans les faits, ce mardi, la plateforme Parcoursup suscite encore bien des doléances. "Ce système, comme le précédent, connaît des failles", souligne Guillaume Ouattara. Après avoir décortiqué en 2016 les codes de la plateforme APB (Admission Post-Bac) à la demande de son école d'ingénieur "car c'était dans mon programme", cet étudiant en 4ème année à Compiègne a analysé cette fois l'algorithme de Parcoursup. Il en a dévoilé les dessous sur son compte Twitter . Selon lui, trois problématiques majeures persistent par rapport à l'ancienne plateforme.

- La fin de la hiérarchie des vœux

Pour Guillaume Ouattara, c'est le point noir majeur. "Avant, avec l'ancienne plateforme APB, quand les candidats émettaient leurs candidatures, ils le faisaient avec un ordre de préférence. Du coup, dès qu'ils étaient pris dans une filière, ils libéraient automatiquement toutes les autres places qu'ils avaient cochées. Ce qui change avec Parcoursup, c'est que maintenant les candidats ne trient plus leurs vœux. Résultat, ils peuvent être pris dans plusieurs formations à la fois, ce qui va bloquer toutes les places demandées, le temps que ces jeunes décident vers quelle formation ils veulent aller".

"Prenons l'exemple des bons élèves, poursuit l'ingénieur, ils vont être pris partout, conséquence ceux qui auront des dossiers moins bons, vont être sur liste d'attente partout. Le chiffre avancé ce matin par Frédérique Vidal est impressionnant : 400.000 élèves sur 810.000 candidats, n'auront pas d'affectation ce mardi soir, soit quasiment la moitié. Cela a deux impacts : d'abord tous ces candidats malheureux vont être obligés d'attendre que les places se libèrent et les filières elle-mêmes (classes prépa, BTS, IUT...) vont devoir patienter avant d'être sûre d'avoir le nombre d'étudiants requis".

- Les universités ne sont pas seules à faire le tri

"Avec APB, seules les formations sélectives (classes prépa, BTS, IUT...) classaient leurs candidats. Pour les formations non sélectives, c'était l'algorithme qui faisait ce classement selon différents critères (proximité géographique, ordre de préférence du candidat) et un tirage au sort départageait les ex-aequo. Avec Parcoursup, on a voulu supprimer cet algorithme automatique qui triait les candidats, et donc ce sont les universités elle-mêmes qui ont procédé au tri des candidats, sauf que dans les faits, on s'aperçoit au final qu'il y a toujours un algorithme", explique Guillaume Ouattara.

"Car une fois que les universités ont fait leur tri, leur classement arrive à Parcoursup, qui va ajouter deux critères supplémentaires : les boursiers (Parcoursup en veut davantage, du coup des taux ont été fixés par académie) et la zone géographique (chaque académie fixe un quota maximum hors zone qu'elle peut accepter). Résultat, si à la base un boursier était classé 39e sur la liste initiale, avec ces nouveaux critères, il va se retrouver en tête de liste et dans le même temps, les candidats hors zone géographique vont automatiquement redescendre dans le classement".

- Des formations obligées de pratiquer "l'overbooking"

"Avant avec APB, les choses étaient simples. Une formation qui avait 50 places à pourvoir, classait les profils des candidats et l'algorithme lui trouvait 50 élèves en fonction des critères qu'elle avait émis. Bien sûr, certains jeunes se désistaient mais au final la filière se remplissait à 70%. Avec Parcoursup, cette même filière ne sait pas quel candidat va aller vers elle, puisqu'elle ne sait pas si elle fait partie de son premier choix ou pas. Du coup va-t-elle choisir les 50 premiers candidats, et faire le pari qu'ils sont vraiment intéressés par cette filière ? Ou prendre le risque d'un nombre important de désistement et ne pas arriver à remplir sa formation ?", interroge l'ingénieur.

"Ce qui est dangereux car si une filière n'est pas remplie, bien souvent elle ferme. Conséquence, certains DUT, BTS, ou petites prépas de province peuvent être amenés à mettre la clé sous la porte. Alors, pour pallier ce problème, beaucoup de formations font désormais comme les compagnies aériennes, elles pratiquent l'overbooking. Concrètement, si, les années précédentes, la filière était obligée d'attendre le 350e candidat pour commencer à remplir sa formation, et bien au lieu de dire qu'elle a 50 places à pourvoir, elle va déclarer qu'elle en a 350, comme ça elle est sûre qu'il y aura forcément des candidats qui viendront. Sauf que le revers de la médaille, c'est que si cette filière a davantage de candidats qui lui disent oui que de capacités, elle va être obligée d'accepter tous ces candidats".»

Actu | Parcoursup (suite)

«Parcoursup : la majorité face aux inquiétudes des jeunes «en attente»», LE MONDE, publié le 23/05/2018.

<http://etudiant.lefigaro.fr/article/parcoursup-la-majorite-face-aux-inquietudes-des-jeunes-en-attente-1c177cf6-5e6b-11e8-a07a-5c4593c42936/>

« «Merci Parcoursup d'avoir fait pleurer ma fille ce soir!» «Ma sœur travaille d'arrache-pied depuis le collège, a 17 de moyenne dans toutes ses matières [...] pour finir en pleurs et sur liste d'attente dans tous ses vœux.» «Tous ces lycéens [...] en mode déprime, les parents en arrêt cardiaque, et Twitter devenu ce soir le bureau des soupirs et des pleurs en rafale [...]. Dis-moi LaREM? C'était «le projeeeeeet» aussi?» Ces quelques messages sélectionnés parmi des centaines sur les réseaux sociaux témoignent de la détresse de certains jeunes depuis l'ouverture, hier soir à 18 heures, de la première salve de résultats d'admission sur la plateforme d'orientation Parcoursup.

Alors que le gouvernement avait prévu depuis plusieurs semaines et annoncé, le matin même des résultats, que les lycéens sur liste d'attente seraient très nombreux, le message n'est semble-t-il pas passé. Et la surprise et la colère ont été grandes à la découverte des résultats. Ce mercredi, le ministère de l'Enseignement supérieur et la République en marche s'efforcent de répondre aux inquiétudes. La ministre Frédérique Vidal était ce matin en visite au lycée Buffon, dans le XVe arrondissement de Paris, pour répondre aux questions d'élèves. Le député des Hauts-de-Seine Gabriel Attal, rapporteur de la loi ORE, répondra ce soir aux interrogations à 19h30 sur la page Facebook du mouvement En Marche.[...]

Au ministère, on assure avoir «fait le maximum» pour communiquer sur le fonctionnement de la plateforme Parcoursup, et la possibilité de se trouver «en attente» d'une réponse définitive. «On communique depuis des semaines sur cette possibilité, on a fait le maximum pour que cette information soit comprise. On a mis tous les moyens à notre disposition pour faire comprendre aux candidats ce que cela signifiait» indique-t-on au ministère de l'Enseignement supérieur. Depuis la veille au soir, les équipes sont d'ailleurs mobilisées pour répondre au mieux aux questions des jeunes. «Ils peuvent se renseigner auprès du numéro vert de l'Onisep, des conseillers académiques qui répondent en direct sur la plateforme parcoursup, ou s'adresser au compte Twitter pour une réponse personnalisée.»

«Parcoursup 2018 : 44 % des candidats sont encore « en attente » ou refusés partout», LE MONDE, publié le 24/05/2018.

https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/05/24/parcoursup-44-des-candidats-sont-en-attente-ou-refuses-partout-contre-48-mardi_5304048_4401467.html

« Un « tableau de bord » mis en place par le ministère permet de connaître, chaque jour, le nombre de candidats ayant obtenu, ou pas, au moins une réponse positive à leurs vœux d'orientation.

Le nombre de candidats placés en liste d'attente pour tous leurs vœux d'orientation sur Parcoursup 2018, ou qui n'ont reçu que des réponses négatives, a diminué de façon sensible depuis le début de la phase d'admission, mardi 22 mai. Quelque 393 000 élèves de terminale et étudiants en réorientation étaient dans cette situation mardi, ce qui représentait un peu plus de 48 % des 812 000 candidats ayant validé des vœux sur la plate-forme ; ils étaient 353 682 dans cette situation jeudi matin, soit un peu moins de 44 %.

Si le nombre de candidats qui demeurent sans réelle proposition de place a diminué, c'est grâce aux 82 377 candidats qui ont d'ores et déjà accepté une proposition. Ceux d'entre eux qui avaient reçu plusieurs réponses positives à leurs vœux ont en effet dû, pour en accepter une, renoncer aux autres, libérant ainsi des places pour les candidats en attente.

Bon nombre de places devraient se libérer d'ici à mardi 29 mai. D'une part, parce que le délai de sept jours fixé pour répondre aux propositions reçues le 22 mai expire lundi soir ; d'autre part, parce que de bons élèves sont susceptibles de monopoliser d'ici là un grand nombre de « oui » (la plate-forme autorise jusqu'à dix vœux, et vingt sous-vœux, par candidat, et chacun d'eux a émis en moyenne 7,7 vœux cette année). En effet, pour la première fois cette année, les licences universitaires étaient invitées, comme les formations sélectives, à classer les candidats selon la qualité de leur dossier, les candidats les mieux classés étant les premiers à se voir proposer des places. Or selon la mise à jour du tableau de bord jeudi, 373 128 candidats ont reçu au moins une proposition sans y avoir encore répondu.»

Actu | Parcoursup (suite)

«Tout ce que vous avez voulu savoir sur Parcoursup», LIBÉRATION, publié le 23/05/2018.

http://www.liberation.fr/france/2018/05/23/tout-ce-que-vous-avez-voulu-savoir-sur-parcoursup_1652238?xtor=rss-450

« Concrètement, les candidats qui ont reçu plusieurs réponses positives ont six jours pour n'en retenir qu'une - tout en conservant, s'ils le souhaitent, des «en attente» qui les intéressent. Celles qu'ils «abandonnent» en revanche retombent dans la machine pour être attribuées à d'autres. «En l'espace d'une nuit, 65 000 candidats ont déjà confirmé leur affectation. De nouvelles places vont tomber chaque jour», jure le ministère, qui invite les élèves à se connecter régulièrement sur la plateforme. Car en face de chaque vœu en attente, un petit compteur - tout à fait anxiogène de l'avis des utilisateurs - permet à chacun de suivre l'évolution de son rang en temps réel. Ainsi peut-on voir à quelle vitesse la liste d'attente se raccourcit (ou pas). Jusqu'à quand cette situation peut-elle durer ? C'est l'une des peurs, agitée par les opposants à la réforme et dont l'impact psychologique a certainement été sous-estimé par le gouvernement : qu'une partie des élèves piétinent de longues semaines, «en attente». [...]

Dès mardi soir, plusieurs lycéens, les nerfs en pelote, nous ont écrit en découvrant un «non» devant certaines de leurs demandes d'inscription à la fac. «Frédérique Vidal a-t-elle menti ?» s'interrogent-ils en faisant référence à une interview parue dans Libération le 19 mars, où la ministre de l'Enseignement supérieur déclarait sans sourciller : «[...] Aucun candidat à l'université ne recevra un «non». Il aura un «oui» ou un «oui si» [à condition de suivre un module d'accompagnement].» Le 17 avril, la ministre Frédérique Vidal persistait, toujours dans Libé : «Je le redis : aucune université ne peut répondre «non» à un bachelier. C'est la loi.» Alors comment expliquer que des élèves se retrouvent avec des «non» en réponse à leur demande à la fac ? «Il y a beaucoup de fake news qui circulent, répondait, mercredi, le cabinet de la ministre. Le seul cas de figure où un «non» est possible, ce sont pour les licences sélectives, qui existent depuis des années.» [...]

Le ministère indique préparer «depuis des mois [...] la phase du 22 mai avec beaucoup d'attention, et [être] en relation avec des professionnels, chefs d'établissement ou professeurs principaux» pour que «chaque candidat qui en a besoin soit accompagné, suivi par les équipes éducatives du lycée, par les conseillers de Parcoursup ou par son entourage».

«Parcoursup 2018 : comment gérer ses vœux « en attente d'une place » ?», LE MONDE, publié le 23/05/2018.

https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/05/23/parcoursup-que-faire-de-ses-v-ux-en-attente_5303531_4401467.html

« De très nombreux candidats ayant fait des vœux d'orientation en première année d'études supérieures sur Parcoursup ont obtenu, au premier jour de la phase d'admission, mardi 22 mai, les réponses « oui - en attente d'une place » ou « oui si - en attente d'une place » pour un ou plusieurs de leurs vœux. Cela n'a rien de surprenant, l'une des nouveautés de la plate-forme étant qu'elle donne une réponse à chaque vœu formulé (les candidats en ont formulé 7,7 en moyenne) : dans chaque formation, les places disponibles ont d'abord été proposées aux candidats dont le dossier était le mieux classé, lesquels ont sept jours pour y répondre, et ne pourront être proposées à ceux « en attente d'une place » qu'au fur et à mesure des désistements.

Lors d'un tchat organisé au soir du 22 mai, de nombreuses questions d'internautes portaient sur le fonctionnement des listes d'attente et sur comment conserver ses vœux en attente. Les journalistes du Monde Campus ont directement répondu à certaines des interrogations [...] et soumis d'autres questions au Centre d'information et d'orientation Médiacom [voir l'article pour le détail des questions et des réponses]»

Actu | Parcoursup (suite)

«Résultats Parcoursup : nos réponses aux 10 questions que vous vous posez le plus», L'ÉTUDIANT, publié le 23/05/2018.

<https://www.letudiant.fr/etudes/parcoursup/resultats-parcoursup-les-reponses-aux-10-questions-que-vous-vous-posez-le-plus.html>

« 1. Quelles sont les chances d'être accepté lorsque l'on est sur liste d'attente ?

En théorie, tant que vous n'avez pas essayé un refus (à l'issue de la phase normale de Parcoursup, le 5 septembre), vous avez des chances...

En pratique : cela dépend des capacités d'accueil de la formation et de votre rang sur liste d'attente... Et surtout, du nombre de candidats qui vont se désister pour un autre vœu.

Pratique

2. Pourquoi ne puis-je pas choisir l'option "je maintiens" concernant un vœu en attente ?

Cette option n'est ouverte que si vous avez eu une ou plusieurs propositions d'admission. Quand vous répondez "oui" à une proposition, vous pouvez ensuite aller dans votre liste de vœux en attente. Là, vous trouvez les mentions "je maintiens" ou "je renonce".

Si vous n'avez que des vœux en attente, ils sont maintenus automatiquement, vous n'avez rien à faire... Vous pouvez seulement "renoncer" à certains s'ils ne vous intéressent plus.

4. Le fait d'être en liste d'attente avec un "oui" garantit-il à 100 % d'avoir une place ?

Un "en attente" à des licences ne garantit pas que vous aurez une place. Le 5 septembre 2018, à l'issue de la phase normale de Parcoursup, tous les candidats encore "en attente" pour des licences auront une notification de refus pour "capacité d'accueil insuffisante". Même si le ministère a bien expliqué que les universités ne peuvent pas dire "non" à vos vœux, le résultat sera le même.

Rassurez-vous tout de même, la grande majorité des filières pourra vous accueillir (parfois dans une autre université que votre choix idéal...). Mais dans les filières sous tension (STAPS, PACES...), toutes les demandes ne pourront pas être satisfaites.

6. Est-ce possible d'inscrire un vœu de césure après le 22 mai ?

Oui, mais seulement pour la formation à laquelle vous vous inscrirez administrativement. C'est-à-dire une fois que la formation visée vous a répondu "oui", vous acceptez la proposition, et c'est au moment de l'inscription administrative que vous direz que vous demandez une année de césure.

Même si vous ne l'aviez pas coché dans votre dossier Parcoursup, c'est tout à fait possible de changer d'avis (dans un sens ou dans l'autre) à ce moment-là.

8. Si j'ai plusieurs "oui", combien puis-je en garder ?

Pour les vœux "oui" et/ou "oui si" arrivés le 22 mai, vous ne pouvez en garder qu'un au maximum, et vous devez choisir avant le 28 mai.

9. Je suis pris à l'un de mes vœux, mais je suis sur liste d'attente pour mon vœu préféré : que faire ?

Cliquez sur "oui" à la proposition d'admission, avant le 28 mai. Ensuite, choisissez "oui en attendant" : cela veut dire que vous acceptez temporairement cette place mais que vous espérez une autre proposition d'admission ailleurs (la formation n'a pas connaissance du fait que vous espérez mieux). Allez dans vos vœux en attente qui vous intéressent encore et cliquez sur "je maintiens", là aussi avant le 28 mai. Il vous reste à espérer qu'une place se libère dans votre vœu préféré.

10. Est-il possible d'être refusé en licence ?

Oui, mais uniquement sur des parcours sélectifs, qui restent très minoritaires. Il s'agit souvent de doubles cursus avec des capacités faibles (30 à 50 places, par exemple). Le fait que ce soit sélectif est indiqué dans l'onglet "caractéristiques" de la formation, sur la plate-forme Parcoursup.»

Actu | Bachelor Polytechnique

«Le bachelor de Polytechnique bientôt gratifié du grade de licence», LE MONDE, publié le 17/05/2018.

https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/05/17/le-bachelor-de-polytechnique-bientot-gratifie-du-grade-de-licence_5300455_4401467.html

« Pas même un an après le lancement de son bachelor, à la rentrée 2017, Polytechnique est en passe d'obtenir qu'il soit reconnu au grade de licence. Une prouesse, dans le monde de l'enseignement supérieur, alors que le monopole de la délivrance de la licence elle-même est, depuis Napoléon, réservé aux facultés, et que l'obtention du grade de licence pour d'autres diplômes est exceptionnelle.

En effet, le projet de décret en ce sens, présenté au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser) le 16 avril, acte la volonté du ministère de l'enseignement supérieur d'ouvrir une brèche : une fois ce décret publié, ce sera la première fois qu'un bachelor d'une grande école d'ingénieurs, diplôme professionnalisant en trois ou quatre ans, qui a connu un fort essor ces dernières années, obtiendra une telle reconnaissance.

Face aux membres du Cneser, en partie hostiles à l'introduction d'une forme de « concurrence » avec les licences universitaires, Jacques Biot, président exécutif de l'école, a rappelé que ce bachelor en trois ans, dont les frais de scolarité atteignent 12 000 à 15 000 euros par an, ne cherchait pas à doubler d'autres formations de 1er cycle, universitaires ou classes préparatoires, puisqu'il s'adressait en priorité à des bacheliers étrangers (la première promotion compte 71 étudiants issus de 32 pays différents).

Il a également insisté sur l'importance du grade de licence pour attirer des étudiants, et tout particulièrement des Chinois. Car le bachelor de l'X est devenu « une marque » à l'international, n'en déplaise aux élèves-officiers de Polytechnique recrutés par concours, qui voient arriver parfois avec suspicion des jeunes n'ayant pas eu à « suer sang et eau » pour avoir accès à la prestigieuse école...»

Actu | Coût des études supérieures

«Une enquête révèle le coût élevé des études supérieures», SOURCE, publié le 21/05/2018.

https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/05/21/parcoursup-une-enquete-revele-le-cout-eleve-des-etudes-superieures_5302147_4401467.html

« Premier chiffre que révèle cette étude : le budget global consacré par les familles françaises aux études supérieures est de 7 118 euros en moyenne par an et par enfant. Un montant qui inclut toutes les dépenses, directes et connexes (frais de scolarité, de logement, d'alimentation, de transport, etc.). Sans surprise, le choix de filières sélectives, comme les écoles de commerce (10 735 euros) et d'ingénieurs (9 733 euros), coûte nettement plus cher que celui de cycles courts et professionnalisant, comme le BTS (6 870 euros) ou de l'université (6 473 euros).

Un véritable choix d'investissement, donc, pour les parents d'élèves aspirant à poursuivre leurs études après le bac. Cette aspiration à la « méritocratie » conduirait huit familles sur dix à « anticiper les dépenses liées aux études, dont la moitié dès l'année de seconde », souligne Céline François, directrice marketing de Cofidis, qui estime qu'« une famille sur deux doit faire des arbitrages financiers et reporter certains projets, notamment dans les foyers ayant des contraintes budgétaires ». [...]

Autre budget lourd, celui du logement. Il représente à lui seul en moyenne 2 107 euros par an et par enfant, soit davantage que les frais de scolarité, qui se montent en moyenne à 1 897 euros annuels.

La disparité entre Paris et la province est très nette : le budget consacré au logement est trois fois plus élevé dans la capitale (4 014 euros en moyenne contre 1 320 euros en région). Ce qui rend les études parisiennes plus chères d'un tiers (9 346 euros contre 6 564 euros). Le budget logement est évidemment moins lourd si l'étudiant reste chez ses parents – s'il quitte le foyer familial pour aller faire ses études, cela coûtera 2 068 euros de plus.

Conclusion logique de tous ces constats : plus d'un foyer sur deux (55 %) doit faire des arbitrages financiers parfois douloureux (report ou abandon de projets, d'achats, etc.), pour donner à ses enfants la chance de faire les études supérieures de leur choix.»

Actu | Cinéma d'animation

« Cinéma d'animation : pourquoi les écoles françaises rayonnent à l'étranger », LE MONDE, publié le 22/05/2018.

https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/05/21/cinema-d-animation-pourquoi-les-ecoles-francaises-rayonnent-a-l-etranger_5302170_4401467.html

« « Nous avons la chance d'avoir des écoles qui enseignent l'animation de la manière la plus professionnelle possible », témoigne Arina Korczynski, diplômée de l'école des Gobelins, à Paris. A 24 ans, fraîchement diplômée, cette Française a rejoint le campus californien de Pixar, en Californie. Pour un salaire annuel d'environ 40 000 euros, elle y a joué « le rôle de la caméra en dessinant », c'est-à-dire créé le story-board d'une des futures grosses productions dont la société d'animation, multi-oscarisée, a le secret.

Aux Etats-Unis, le cinéma d'animation atteint une autre dimension. « Les studios américains produisent des films qui plaisent au plus grand nombre. Avec un budget moyen de 140 millions d'euros par film, contre 7 millions en France », chiffre Moïra Marguin, responsable du département cinéma d'animation de l'école des Gobelins, une référence planétaire.[...]

Pour comprendre la place qu'occupe actuellement la France dans le paysage actuel du cinéma d'animation, formations incluses, Thierry Brionnet, directeur pédagogique d'Isart Digital (école de jeu vidéo et d'animation 3D en alternance, à Paris), invite à remonter le temps. « Dans les années 1980, la France était en pointe dans le développement des logiciels en lien avec le cinéma d'animation 3D, qui existe depuis la fin des années 1970, rappelle-t-il. Les studios français étaient alors plus importants que les studios étrangers. En parallèle, les écoles ont été précurseuses en France et nos formations sont désormais très recherchées à l'étranger, où elles sont plus courtes et plus spécialisées. »

Selon Moïra Marguin, la fameuse « French touch » s'exprime d'abord en France dans toute sa diversité culturelle, « elle est soutenue par la volonté du gouvernement de développer le marché du cinéma avec, notamment, la mise en place de quotas de programmation et de diffusion de films français ».

Dans une industrie du cinéma d'animation florissante, la France occupe d'ailleurs la troisième place mondiale derrière les Etats-Unis et le Japon. Elle peut même s'enorgueillir d'être en tête au niveau européen, avec 40 % de la production de l'Union européenne.

Une situation qui inspire une envolée lyrique à Charlie Bonifacio, superviseur en animation senior aux SPA Studios, à Madrid : « La France doit continuer à soutenir l'industrie et les artistes de l'animation dans tous les domaines, de l'enseignement et de la production. Cet amour, ce désir et cette passion pour l'art sont ce qui va continuer à produire un grand talent artistique français et donner à la "French touch" l'occasion de continuer à s'épanouir. » »

Actu | DNMADE

«Arts appliqués : la mise en œuvre du DN MADE vire au casse-tête», EDUCPROS, publié le 18/05/2018.

<https://www.letudiant.fr/educpros/actualite/dn-made-un-nouveau-diplome-casse-tete-a-mettre-en-place.html>

« Une réforme nécessaire mais lancée dans la précipitation. Tel est, en résumé, l'avis des professeurs et des proviseurs de la filière arts appliqués contactés par EducPros à propos de la mise en œuvre du DN MADE (diplôme national des métiers d'arts et du design). Ce nouveau diplôme en trois ans, de grade licence, remplacera à la fois la MANAA (mise à niveau en arts appliqués), ainsi que les deux années de DMA (diplômes des métiers d'art) ou de BTS (brevets de technicien supérieur) en arts appliqués. Déployée dans 13 académies sur 30 dès la rentrée 2018, la réforme se met en place à marche forcée et les équipes pédagogiques en font les frais.

Car rien n'est tout à fait calé et les changements de dernière minute ne sont pas rares, chaque académie définissant la manière de mettre en place la réforme. Ainsi, l'académie d'Orléans-Tours, qui avait donné l'autorisation à 3 établissements sur 6 d'ouvrir le DN MADE dès cette rentrée, l'a finalement accordée à tous les lycées de l'académie, le 16 mai dernier, après moult rebondissements. Les équipes pédagogiques des trois établissements initialement amputés se sont battues ardemment pour obtenir gain de cause. Elles sont désormais à la fois ravies et affolées, puisqu'elles ne disposent plus que de quatre mois, en comptant les vacances d'été, pour mettre en place une première année de licence. Une partie des candidats admis en DN MADE va donc être répartie, en urgence, dans des établissements dans lesquels ils n'ont pas postulé sur Parcoursup.

Dans certains établissements, la réforme DN MADE chamboule même immédiatement bien plus que les cursus postbac. C'est notamment le cas à Gobelins. Si Paris compte parmi les 13 "académies pilotes" de la réforme, l'école de l'image de la CCI Paris Île-de-France ne transformera son BTS "design graphique" en DN MADE qu'à la rentrée 2019. "Les établissements de l'Éducation nationale ont été mieux et plus tôt informés que les autres. À Gobelins, nous n'avons pas eu le temps de repenser, pour la rentrée prochaine, notre BTS ainsi que les formations de deuxième cycle avec lesquelles il s'articule", regrette Sabine Garrigues, la directrice des formations initiales. Après le BTS, les étudiants de Gobelins ont aujourd'hui la possibilité d'obtenir, en un an, deux titres RNCP de niveau 2 (bac+3 /4). Deux parcours qui s'articulent mal avec le DN MADE, lui aussi de niveau 2. "Nous allons donc en profiter pour repenser l'ensemble de nos formations initiales." Une nouvelle offre qui sera effective dès la rentrée 2019.

Gobelins ne devrait pas être une exception. En effet, le remplacement des BTS et DMA (bac+2) par le DN MADE (bac+3) introduit un décalage entre deux diplômes qui jusqu'à présent se complétaient, étant donné que le DSAA est un bac+4 en deux ans. Afin de mieux articuler les formations entre elles, et poursuivre le processus LMD, le deuxième cycle de la filière arts appliqués devrait à son tour connaître d'importants changements. Le DSAA pourrait ainsi se transformer en master 2 d'ici à 2021, année des premiers diplômés du DN MADE, et des dernières promotions de BTS. Les cursus en arts appliqués n'ont pas fini de se redessiner.»

Actualités de l'Enseignement 1^{ère} & 2^{ème}

Actu | Jean-Michel Blanquer

«Jean-Michel Blanquer : "Mon obsession : retrouver l'excellence"», JDD, publié le 19/05/2018.

<https://www.lejdd.fr/politique/jean-michel-blanquer-mon-obsession-retrouver-lexcellence-3657284>

« Dans les colonnes du JDD, le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer fait un premier bilan, un an après son entrée en fonction. Il retrace et explique les réformes qu'il a entreprises pour redresser le système scolaire français. "Un an, c'est court", note-t-il avant de rappeler les "priorités fixées" ("le primaire, le lycée professionnel et une action résolue pour les territoires défavorisés, urbains et ruraux") et les "leviers actionnés", comme le dédoublement des CP en éducation prioritaire ou la réforme du lycée et du bac.

Je l'ai souvent répété : 20% des élèves sortent de l'école primaire sans maîtriser les savoirs fondamentaux. Améliorer ces résultats médiocres et retrouver le goût de l'excellence sont mes obsessions. Un an, c'est court. Mais nous avons fixé des priorités : le primaire, le lycée professionnel et une action résolue pour les territoires défavorisés, urbains et ruraux. Et actionné beaucoup de leviers : dédoublement des CP en éducation prioritaire, évaluation en CP, en CE1 et à l'entrée en sixième, réforme du lycée et du bac... L'idée est d'enclencher le cercle vertueux de la confiance. C'est la clé du succès : les pays qui s'en sortent le mieux sur le plan scolaire sont ceux où la société a confiance en son école. Les professeurs y sont respectés et les élèves prennent plaisir à apprendre. [...]

- Le lycée changera-t-il dès la prochaine rentrée?

Il y aura quelques changements en seconde. En début d'année, les élèves passeront un test de positionnement pour bénéficier, au besoin, d'une aide personnalisée en français et en maths. Et tous les élèves auront 54 heures consacrées à l'orientation. Mais les changements plus importants, en classe de première, surviendront en 2019. [...]

- En 2021, le bac rénové reposera sur un nombre restreint d'épreuves finales et du contrôle continu. Les partiels, en première et terminale, ne risquent-ils pas d'étaler le bachotage et de compliquer l'organisation des lycées?

L'objectif n'est pas d'accroître la lourdeur du baccalauréat actuel. Nous allons donc mettre en place des épreuves courtes qui seront programmées durant l'année scolaire, en laissant des marges d'organisation aux établissements. En 2021, les élèves de seconde et de première auront cours jusqu'à la fin juin.

- Travailler à l'amélioration du niveau d'ensemble est souhaitable, mais cela n'implique-t-il pas de renforcer la sélection après le bac?

La situation actuelle est médiocre. Il faut donc améliorer le niveau général et en même temps cultiver la diversité des excellences, dans l'enseignement général mais aussi technologique et professionnel. [...]

«Éducation nationale : Jean-Michel Blanquer veut-il en finir avec les heures de colle ?», RTL, publié le 25/05/2018.

<http://www.rtl.fr/actu/politique/education-nationale-jean-michel-blanquer-veut-en-finir-avec-les-heures-de-colle-7793523562>

« Il semble que Jean-Michel Blanquer entend revoir les sanctions et les punitions à l'école et dans les collèges. Le ministre de l'Éducation nationale devrait lancer ce chantier le mois prochain. Son idée ne serait pas de revenir à la règle pour se faire taper sur les doigts, je vous rassure.

Non, au lieu de prendre deux heures de colle ou de recopier cinquante fois une phrase - comme ça se fait aujourd'hui -, Jean-Michel Blanquer voudrait proposer des punitions qui aient du sens. Par exemple, si un enfant ou un ado utilise son portable en classe et prend des photos, il pourrait être amené à faire un exposé sur le droit à l'image. L'idée, donc, c'est d'avoir des punitions pas bêtes et méchantes.

Ce sera donc pour la rentrée. Comme pour l'interdiction du portable, une promesse d'Emmanuel Macron. Là, pour que cette interdiction soit applicable en septembre, une loi (avec un seul article) sera présentée le mois prochain à l'Assemblée. Ce sont les chefs d'établissements qui décideront comment ils appliquent l'interdiction.»

Actu | Jean-Michel Blanquer (suite)**«Pourquoi le ministère de l'Éducation nationale s'entoure de Youtubeurs», LE FIGARO, publié le 20/05/2018.**

http://etudiant.lefigaro.fr/article/pourquoi-le-ministre-de-l-education-nationale-s-entoure-de-youtubeurs_16344740-47cf-11e8-8b34-7c03ed467104/

« Pour mieux atteindre sa cible lycéenne, les équipes de communication des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur font appel à une dizaine d'influenceurs. Leurs objectifs : vulgariser les réformes en cours et rajeunir l'image du ministère.

«Avec un peu de Air Guitar pour vos archives?» Dans un vestibule éclairci par deux grandes portes-fenêtres, Jean-Michel Blanquer prend la pose devant la caméra, cravaté et souriant. Pour faire de la pédagogie sur sa réforme du bac, la chaîne YouTube du ministère de l'Éducation nationale a posté en février dernier une petite dizaine de vidéos du ministre, face caméra, avec des méthodes inspirées des réseaux sociaux. Sous-titrage, musique d'ambiance, format très court et boutades introductives: tout est fait pour que ces pastilles soient partagées sur internet et que les lycéens, premier public concerné par le baccalauréat, puissent les apprécier.

La Delcom demande aux Youtubeurs de conserver un ton familier pour ne pas décevoir leurs abonnés, mais un certain nombre de règles doivent être respectées. Le cahier des charges du ministère a été envoyé dans un «brief» à un influenceur via l'agence de communication Share Fraiche, qui travaille pour la Delcom. Il y est précisé entre autres que le Youtubeur doit «insister sur l'importance du bac», qui «donne 4,5 fois plus de chances de trouver un emploi». Il est aussi rappelé que chaque Youtubeur doit aborder sa matière en restant «méthodologique (pas pédagogique)» et qu'il doit «faire référence au site de l'Éducation nationale», S'ils acceptent ces consignes, les vidéastes touchent un salaire proche de ceux qu'ils reçoivent des entreprises privées avec lesquelles ils travaillent habituellement: entre 3000 à 8000 euros pour des pastilles de 3 à 8 minutes. «C'est un peu en dessous de mes tarifs, confie toutefois Léo Grasset, alias DirtyBiology, qui a reçu 5000 puis 8000 euros pour deux vidéos sur le bac. Mais d'habitude on est contacté par les industries du nucléaire ou de l'agroalimentaire pour faire leur communication. L'Éducation nationale, c'est quand même plus éthique, leur mission n'est pas de se faire de l'argent. En gros on est assez fiers de bosser avec eux.»

«L'armée de youtubeurs de Jean-Michel Blanquer», LE FIGARO, publié le 20/05/2018.

http://etudiant.lefigaro.fr/article/l-armee-de-vidéastes-de-jean-michel-blanquer_4b4b51e4-4a2c-11e8-9455-ca5abf1dba7b/

« Ils sont sept et leurs chaînes varient entre 100.000 et 600.000 abonnés. Spécialistes des sciences, de mode ou simple humoristes, ils accompagnent le ministère de l'Éducation nationale dans sa communication.

Nino Arial, HugoDecrypte, DirtyBiology... Ces noms de chaînes YouTube ne sont peut-être pas aussi célèbres que celle de Norman, mais elles sont très suivies. Ces youtubeurs, qui traitent pour la majorité de sujets de fond avec un ton plutôt familier, ont tous été approchés par des proches du ministre de l'Éducation nationale afin de l'aider dans sa communication auprès des jeunes. Réforme du bac, Parcoursup ou simplement conseils bien-être pendant les révisions, chacun d'entre eux défend un sujet pour le compte du ministère de l'Éducation nationale, qui, dans un objectif affiché de rapprochement avec sa cible lycéenne, a fait appel à une véritable armée de vidéastes.»

Communication ministérielle

Actu | Parcoursup

«Parcoursup : plus de la moitié des candidats ont reçu une proposition d'admission sur la plateforme», MESRI, publié le 23/05/2018.

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid130643/parcoursup-plus-de-la-moitie-des-candidats-ont-recu-une-proposition-d-admission-sur-la-plateforme.html>

« La phase d'admission de Parcoursup a débuté hier en fin d'après-midi et a permis à plus de la moitié des candidats qui ont confirmé au moins un vœu au 31 mars, de recevoir une ou plusieurs propositions d'admission sur Parcoursup. En une soirée, 63 000 candidats ont "accepté" une proposition d'admission.

Ce chiffre avait déjà augmenté ce matin et va progresser tous les jours. En effet, les candidats qui reçoivent des propositions d'admission choisissent parmi celles-ci et libèrent ainsi des places pour les candidats actuellement en attente. La procédure Parcoursup est continue, progressive et personnalisée pour chacun, c'est notamment pour cela que la position sur la liste d'attente des candidats est précisée. Cette liste et l'ensemble des situations vont rapidement évoluer. Avant les résultats du baccalauréat, plus des deux tiers des candidats auront reçu une ou plusieurs propositions d'admission.

Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a souhaité rendre transparente l'intégralité de la procédure Parcoursup. Le ministère a donc publié, avant la phase d'admission, le cœur algorithmique de Parcoursup, pour que chacun puisse comprendre le fonctionnement de la plateforme.

Toujours dans cette volonté de transparence, un [tableau de bord](#) avec des données chiffrées sera mis à jour quotidiennement par les équipes de Parcoursup. Ce tableau permettra de suivre, dès le 23 mai et jusqu'au 14 juillet, l'évolution de la situation des candidats qui ont confirmé au moins un vœu en phase principale.

De plus, le Ministère met à disposition une [carte interactive](#) répertoriant en identifiant par académie les vœux confirmés par les candidats le 31 mars dernier.»

Articles thématiques

Actu | Insertion professionnelle

«Premier job : le bac ne compte (presque) plus», LE MONDE, publié le 20/05/2018.

https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/05/20/premier-job-le-bac-ne-compte-presque-plus_5301963_4401467.html

« Sauf s'agissant de la voie professionnelle, le bac est peu regardé par les recruteurs et ne constitue pas un critère d'embauche.

Lors des entretiens d'embauche, rares sont les recruteurs qui remontent jusqu'au bac.

« Le bac reste un symbole du passage à l'âge adulte et à ce titre, il ne faut pas le désacraliser. Mais si un bac général ou technologique est un passage obligé pour la poursuite d'études supérieures, il ne constitue absolument pas un critère de sélection pour les recruteurs », résume Laurent Hyzy, fondateur du cabinet de recrutement Alterconsult.

Même constat pour Véronique Karcenty, directrice du recrutement, de la diversité et des parcours chez Orange : « A bac plus deux, trois ou cinq, le bac est bien loin, et c'est l'adéquation de la dernière spécialisation avec le poste qui va nous intéresser », renchérit-elle.

Le bac attire l'attention quand il est surprenant au regard de la suite du parcours. « Si un candidat a choisi une formation en école de commerce après un bac L mention très bien, on peut discuter de ce choix en entretien d'embauche pour tenter de mieux comprendre sa personnalité. Mais cela ne va pas plus loin ! » insiste Véronique Karcenty.

La nature du bac est davantage scrutée pour les 180 000 lycéens qui obtiennent chaque année un bac professionnel. Près des deux tiers tentent d'intégrer le marché du travail dès son obtention : le diplôme revêt pour eux une importance particulière. [...]

Est-il, dès lors, utile de conserver son bac sur son CV ? « Après une ou deux expériences professionnelles, les compétences acquises priment sur le diplôme. Etant partisan du CV en une page, je pense qu'il ne faut signaler que ses deux derniers diplômes significatifs, afin de garder de la place pour les informations essentielles », répond Laurent Hyzy.»